



GROUPE CREDIT AGRICOLE S.A.

Etats financiers consolidés au 31/12/2008

établis selon les normes comptables IFRS adoptées par l'Union Européenne

Les états financiers consolidés du groupe Crédit Agricole S.A. sont présentés conformément aux règlements adoptés par l'Union Européenne. Il est à préciser que des informations financières plus détaillées sont disponibles sur le site : www.actionnaires.creditagricolesa.fr

BILAN ACTIF

	Notes	31.12.2008	31.12.2007
CAISSE, BANQUES CENTRALES	6.1	49 789	19 455
ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT	6.2	578 329	458 965
INSTRUMENTS DERIVES DE COUVERTURE	3.2-3.4	12 945	10 622
ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE	6.4-6.6	175 249	169 691
PRETS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	3.1-3.3-6.5-6.6	326 597	318 188
PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE	3.1-3.3-6.5-6.6	349 037	302 444
ECART DE REEVALUATION DES PORTEFEUILLES COUVERTS EN TAUX	3.2-3.4	2 264	1 323
ACTIFS FINANCIERS DETENUS JUSQU'A L'ECHANCE	6.6-6.8	18 935	21 136
ACTIFS D'IMPOTS COURANTS		1 167	1 327
ACTIFS D'IMPOTS DIFFERES	6.10	4 178	2 385
COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS	6.11	83 657	66 900
ACTIFS NON COURANTS DESTINES A ETRE CEDES	6.12	1 582	196
PARTICIPATION AUX BENEFICES DIFFEREE	6.15	5 355	
PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES MISES EN EQUIVALENCE	2.3	15 806	14 440
IMMEUBLES DE PLACEMENT	6.13	2 629	2 779
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6.14	4 675	4 573
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6.14	1 412	1 170
ECARTS D'ACQUISITION	2.6	19 614	18 629
TOTAL DE L'ACTIF		1 653 220	1 414 223

BILAN PASSIF

	Notes	31.12.2008	31.12.2007
BANQUES CENTRALES	6.1	1 324	398
PASSIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT	6.2	497 947	332 571
INSTRUMENTS DERIVES DE COUVERTURE	3.2-3.4	16 327	11 493
DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	3.3-6.7	170 425	172 099
DETTES ENVERS LA CLIENTELE	3.1-3.3-6.7	421 411	387 253
DETTES REPRESENTES PAR UN TITRE	3.2-3.3-6.9	186 430	177 688
ECART DE REEVALUATION DES PORTEFEUILLES COUVERTS EN TAUX	3.4	-1 389	579
PASSIFS D'IMPOTS COURANTS		1 298	1 837
PASSIFS D'IMPOTS DIFFERES	6.10	142	266
COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS	6.11	74 738	57 508
DETTES LIEES AUX ACTIFS NON COURANTS DESTINES A ETRE CEDES	6.12	1 506	97
PROVISIONS TECHNIQUES DES CONTRATS D'ASSURANCE	6.15	194 861	198 166
PROVISIONS	6.16	5 211	4 957
DETTES SUBORDONNEES	3.2-3.3-6.9	35 653	22 837
CAPITAUX PROPRES	6.17	47 336	46 474
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE		41 731	40 691
CAPITAL ET RESERVES LIEES		27 372	21 533
RESERVES CONSOLIDEES		14 732	13 027
GAINS OU PERTES LATENTS OU DIFFERES		-1 397	2 087
RESULTAT DE L'EXERCICE		1 024	4 044
INTERETS MINORITAIRES		5 605	5 783
TOTAL DU PASSIF		1 653 220	1 414 223

COMPTE DE RESULTAT

(en millions d'euros)	Notes	31.12.2008	31.12.2007
Intérêts et produits assimilés	4.1	47 106	44 120
Intérêts et charges assimilés	4.1	-34 993	-36 212
Commissions (produits)	4.2	9 309	9 940
Commissions (charges)	4.2	-4 911	-5 259
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	4.3	-8 162	4 827
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	4.4-6.4	-468	3 863
Produits des autres activités	4.5	22 983	25 219
Charges des autres activités	4.5	-14 908	-29 730
PRODUIT NET BANCAIRE		15 956	16 768
Charges générales d'exploitation	4.6-7.1-7.4-7.6	-11 992	-12 119
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	4.7	-643	-599
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		3 321	4 050
Coût du risque	4.8	-3 165	-1 897
RESULTAT D'EXPLOITATION		156	2 153
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	2.3	868	1 269
Gains ou pertes nets sur autres actifs	4.9	428	1 474
Variations de valeur des écarts d'acquisition	2.6	-280	-79
RESULTAT AVANT IMPOT		1 172	4 817
Impôts sur les bénéfices	4.10	66	-257
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession		28	-4
RESULTAT NET		1 266	4 556
Intérêts minoritaires		242	512
RESULTAT NET - PART DU GROUPE		1 024	4 044
Résultat de base par action (en euros)	6.17	0,514	2,505
Résultat dilué par action (en euros) (1)	6.17	0,514	2,312

(1) L'augmentation de capital avec droit préférentiel de souscription réalisée le 7 juillet 2008 a conduit, conformément aux prescriptions de la norme IAS 33, à calculer un résultat dilué par action pour 2007 (cf note 6.17)

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

(en millions d'euros)	2008	2007
Résultat avant impôts	1 172	4 817
Dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	875	773
Dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	280	82
Dotations nettes aux dépréciations	3 789	1 992
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-868	-1 269
Perte nette/gain net des activités d'investissement	-83	-527
(Produits)/charges des activités de financement	8 731	3 892
Autres mouvements	913	-2 966
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	13 637	1 977
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	-19 527	36 401
Flux liés aux opérations avec la clientèle	-20 621	-9 663
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	37 644	-6 056
Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-7 409	5 406
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence (1)	452	344
Impôts versés	-1 726	-1 599
Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	-11 187	24 833
TOTAL Flux net de trésorerie généré par l'activité OPERATIONNELLE (A)	3 622	31 627
Flux liés aux participations (2)	1 104	-215
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-631	-811
TOTAL Flux net de trésorerie lié aux opérations d'INVESTISSEMENT (B)	473	-1 026
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires (3)	7 006	2 707
Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement (4)	7 387	6 612
TOTAL Flux net de trésorerie lié aux opérations de FINANCEMENT (C)	14 393	9 319
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)	859	904
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B + C + D)	19 347	40 824
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	34 350	-6 474
Caisse, banques centrales (actif & passif) *	19 047	6 097
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit **	15 303	-12 571
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	53 697	34 350
Caisse, banques centrales (actif & passif) *	48 728	19 047
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit **	4 969	15 303
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	19 347	40 824

Pour tout complément d'information, prière consulter le site : www.actionnaires.creditagricolesa.fr

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2008

Mesdames, Messieurs, En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Crédit Agricole S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1 de l'annexe aux états financiers qui expose le changement de méthode comptable relatif à l'amendement de la norme IAS 39 qui ouvre la possibilité de reclasser certains actifs financiers.

II. Justification des appréciations

La crise financière qui s'est progressivement accompagnée d'une forte volatilité des marchés et d'une crise économique a entraîné de multiples conséquences pour les entreprises en général et pour les établissements de crédit, notamment au plan de leurs activités et de leur financement. C'est dans ce contexte que nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance en application des dispositions de l'article L.823.9 du Code de Commerce.

Principes comptables

Les notes 1 et 9 de l'annexe aux états financiers exposent le changement de méthode appliqué par votre groupe concernant l'amendement de la norme IAS 39 qui ouvre la possibilité de reclasser dans d'autres catégories certains actifs financiers initialement détenus à des fins de transaction ou classés en actifs disponibles à la vente. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre groupe, nous nous sommes assurés de la correcte application de ce changement de méthode comptable et du caractère approprié de l'information donnée à ce titre dans la note 9 de l'annexe aux états financiers.

Estimations comptables

Comme indiqué dans la note 1 de l'annexe aux états financiers, votre groupe constitue des dépréciations pour couvrir les risques avérés de non-

recouvrement de créances, inhérents à ses activités. Nous avons examiné le dispositif mis en place par la direction pour identifier et évaluer ces risques ainsi que pour déterminer le montant des dépréciations qu'elle estime nécessaires, et nous avons vérifié que les estimations comptables qui en résultent s'appuient sur des méthodes documentées conformes aux principes décrits dans la note 1 de l'annexe aux états financiers.

• Votre groupe utilise des modèles internes pour l'évaluation de la juste valeur de certains instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés organisés. Nous avons examiné le dispositif mis en place par la direction pour la détermination et le contrôle des modèles et des paramètres utilisés et la prise en compte des risques associés à ces instruments, et nous avons vérifié que les estimations comptables qui en résultent s'appuient sur des méthodes documentées conformes aux principes décrits dans la note 1 de l'annexe aux états financiers.

• Comme indiqué dans la note 1 de l'annexe aux états financiers, votre groupe a mis en place des modalités spécifiques de valorisation des instruments financiers exposés directement ou indirectement à la crise financière. Nous avons examiné le dispositif mis en place par la direction pour recenser et évaluer ces risques et nous avons vérifié que les estimations comptables qui en résultent s'appuient sur des méthodes documentées conformes aux principes décrits dans la note 1 de l'annexe aux états financiers.

• Comme indiqué dans la note 1 de l'annexe aux états financiers, votre groupe a procédé à des estimations pour intégrer la variation de son propre risque de crédit dans la valorisation des émissions comptabilisées à la juste valeur par résultat. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

• Votre direction procède à d'autres estimations dans le cadre habituel de la préparation de ses comptes consolidés, comme exposé en note 1 de l'annexe aux états financiers, qui portent, notamment, sur la valorisation et les dépréciations durables sur titres de capitaux propres non consolidés, les charges liées aux régimes de retraites et avantages sociaux futurs, les provisions pour risques opérationnels, les provisions pour risques juridiques, la dépréciation des écarts d'acquisition, les impôts différés et la constatation de l'actif de participation aux bénéfices différée des assurés et la justification de son caractère recouvrable. Nos travaux ont consisté à examiner les méthodes et hypothèses retenues telles que décrites dans l'annexe aux états financiers, en tenant compte du contexte particulier lié à la crise, à apprécier les évaluations qui en résultent et à vérifier qu'une information appropriée est donnée dans les notes de l'annexe aux états financiers.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés. Neuilly-sur-Seine, le 25 mars 2009

Les commissaires aux comptes

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

ERNST & YOUNG ET AUTRES

Gerard Hautefeuille

Valérie Meus